



TOTAL

Direction Affaires publiques France et ONG

Madame Martine LAPLANTE
Présidente
LES AMIS DE LA TERRE - FRANCE

Monsieur Darek URBANIAK
Extractive industry campaign coordinator
FRIENDS OF THE EARTH EUROPE

2B, rue Jules Ferry
93100 MONTREUIL

Paris La Défense
le 5 janvier 2012

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 8 décembre 2011 au sujet de nos activités à Madagascar.

Avant de rentrer dans le détail de vos demandes nous souhaiterions en profiter pour vous expliquer où en est le projet.

Dans notre précédent courrier, nous vous avons expliqué les différentes étapes à franchir pour un projet pétrolier ainsi que là où nous en étions à l'époque. Depuis le mois de juin 2011, lors d'un comité directeur avec l'OMNIS, nous avons annoncé à notre autorité de tutelle dans le pays, que nous renonçons à aller plus loin dans l'étude de faisabilité d'un projet d'exploitation de sables bitumineux sur le permis de Bemolanga. Après remise en état de l'ensemble du site (camp, pistes, puits, etc ...), nous avons reçu un quitus de la part de l'ONE. Nous vous prions de bien vouloir le trouver en annexe à ce courrier.

En revanche, nous avons également annoncé notre souhait de conduire l'évaluation de l'intérêt d'explorer le potentiel en hydrocarbures conventionnels de ce permis. Nous avons ainsi obtenu une prolongation de ce permis de juillet 2011 à juin 2012. Cette nouvelle phase est essentiellement une phase d'études régionales comprenant, sur le permis, une acquisition aérienne de données gravimétriques, des missions terrains de géologues, et des études d'interprétations géologiques.

Ce faisant, nous avons réduit les équipes sur place pour ne conserver qu'un représentant à Antananarivo, l'essentiel des études étant conduites depuis la France. C'est, à ce stade, notre seule activité d'Exploration-Production à Madagascar, sachant qu'en parallèle, nous avons, depuis longtemps, une activité de distribution et de logistique de produits pétroliers.

Adresse postale : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92078 Paris La Défense Cedex
Tél. + 33 (0)1 47 44 45 46

TOTAL S.A.
Société Anonyme au capital de 5 929 520 185 euros
Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France
542 051 180 RCS Nanterre

En juin 2012, en fonction du résultat des études, Total et ses partenaires décideront de passer (ou non) à la phase suivante, qui comprendra une campagne d'acquisition sismique et de forages classiques. Ces opérations seront conduites dans le respect des lois du pays et des standards de Total en la matière.

Au sujet des documents que vous demandez, nous voudrions encore une fois insister sur le fait que Total n'est pas propriétaire de ces documents. En revanche, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que ONE vous les communique.

S'agissant du programme sociétal d'accompagnement, celui-ci avait été lancé à partir de mai 2009 avec pour base un processus participatif avec la commune de Morafenobe et sa population. Trois axes avaient alors été sélectionnés :

- Infrastructures routières et sociales,
- Appui à la maîtrise d'ouvrage communale,
- Développement rural.

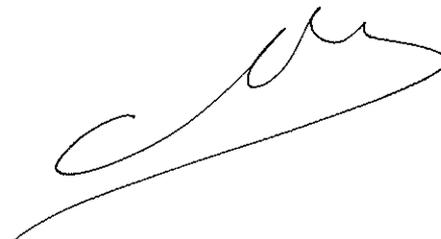
Ainsi, un pont sur la Manambaho a été construit au deuxième semestre 2009 et les travaux de réhabilitation de la voirie principale de Morafenobe ont été achevés récemment.

A ce jour, 3 M\$ ont ainsi été dépensés sur ce volet sociétal.

En plus de cela, le projet de réhabilitation de la RN1bis sur 87 km a été réalisé au deuxième semestre 2009 pour un budget de 5 M\$.

Nous prenons bonne note de votre perception que les communautés ne sont pas assez informées de nos projets : nous allons nous assurer que les efforts nécessaires pour informer les communautés soient suffisants.

Bien cordialement,



Alain CASTINEL
Directeur délégué en charge des relations avec les ONG

Annexe : Quitus de l'ONE

Copie : Manoelle LEPOUTRE, Directrice Développement Durable et Environnement, Total

Antananarivo, le **24 OCT 2011****QUITUS ENVIRONNEMENTAL****FANAFAHANA ANDRAIKITRA MOMBA NY TONTOLO IAINANA**

- Vu le décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement, modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004,

Araka ny didim-panjakana laharana faha-99-954 tamin'ny 15 desambra 1999 mikasika ny fampifaneranana ny fampiasam-bola amin'ny tontolo iainana, novain'ny didim-panjakana laharana faha-2004-167 tamin'ny 03 febroary 2004,

- Vu le rapport d'évaluation de l'audit environnemental de la société **TOTAL EP MADAGASCAR** portant sur la fermeture du projet d'exploitation de grès bitumeux dans le Bloc pétrolier 3102 de Bemolanga, relatif au permis environnemental N° 39/08/MEEFT/ONE/DG/PE du 07 juillet 2008

Araka ny tatitra mikasika ny fanombanana ny fanamarinam-bokatra momba ny tontolo iainana mikasika ny famoizana amin'ny ampahany efamira miisa 12 amin'ny fahazoan-dalana hitrandraka laharana 980 ao Ambohitsoany I :

Commune : MORAFENOBE
Kaominina

Région : MELAKY
Faritra

A.- Conformément aux dispositions des articles 2 et 30 (nouveaux) du décret modifié n° 99-954 du 15 décembre 1999, il est octroyé un QUITUS ENVIRONNEMENTAL,
Araka ny fepetra voalazan'ny andininy faha-2 sy faha-30 (vaovao) amin'ny didim-panjakana izay novaina laharana faha-99-954 tamin'ny 15 desambra 1999, dia omena ny FANAFAHANA ANDRAIKITRA MOMBA NY TONTOLO IAINANA,

Au nom de : TOTAL EP MADAGASCAR
Amin'ny anaran'ny

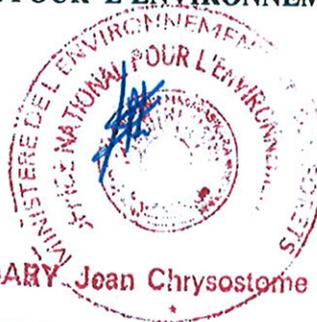
Domicilié à : Immeuble Fitaratra- Ankorondrano – Antananarivo 101
Monina ao

B.- L'obtention du Quitus environnemental dégage la responsabilité environnementale du promoteur envers l'Etat.

Ny fahazoana ny Fanafahana andraikitra momba ny tontolo iainana dia manala ny mahatompom'andraikitra momba ny tontolo iainana ny tompon-kevitra mpanorina eo anoloan'ny Fanjakana.

Par délégation,

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE
NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT**



RAKOTOARY Jean Chrysostome



ISO 9001:2008
CERTIFICATE NUMBER: AJA/MU/6723